Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 54 (1916)

Heft: 19

Artikel: Un curieux arrêté

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE VIEILLE CHANSON D'ACTUALITÉ

Lausanne, avril 1916.

Mon cher Conteur,

J'ai pu me convaincre que les chansons d'antan jouissent chez toi d'une cordiale hospitalité. J'en profite donc pour t'adresser celle que voici. Je la retrouve dans de vieux papiers. Elle n'est pas vaudoise, c'est vrai, mais le regain de jeunesse que lui donnent les terribles événements actuels lui feront pardonner, sans doute, son origine étrangère. Du reste, elle vient de France. La note sentimentale et la note comique y cousinent très plaisamment.

Un de tes plus fidèles abonnés.

La lettre de faire part ou la mort du conscrit.

Romance sentimentale et militaire par EDMOND LHUILLIER

Rose, l'intention d'la présente Est de t'informer d'ma santé; L'armée française est triomphante ; Et moi j'ai le bras gauche emporté; Nous avons eu d'grands avantages La mitraill' m'a brisé les os. Nous avons pris arm's et bagages. bis. Pour ma part, j'ai deux bal's dans l'dos. J'suis à l'hôpital d'où je pense

Partir bientôt pour chez les morts, J't'envoie dix francs qu'celui qui m'panse M'a donnez pour avoir mon corps; Je m'suis dit puisqu'il faut que j'file Et qu'ma Rose perd son épouseur, Ça fait que j'mourrai plus tranquille bis. D'savoir que j'lui laisse ma valeur.

Lorsque j'ai quitté ma vieill'mère Elle s'expirait sensiblement, A l'arrivé' d'ma lettr' j'espère Qu'ell' sera morte entièrement : Car si la pauv' femme est guérite Elle est si bonn' qu'elle est dans l'eas De s'fair' mourir de mort subite A la nouvelle d'mon trépas.

Je te r'commande bien, ma p'tit' Rose Mon bon chien, ne l'abandonn' pas; Surtout, ne lui dit pas la chose Oui fait qui n'me reverra pas. Lui qui j'suis sûr se f'sait un' fête De me voir rev'nir caporal, Il va pleurer comme une bête, bis. En apprenant mon sort fatal.

bis.

Quoi qu'ça c'est queuq'chos' qui m'enrage D'êtr' fait mourir loin du pays, Au moins quand on meurt au village On peut dire bonsoir aux amis, On a sa place derrier' l'église, On a son nom sur un' croix d'bois, Et puis on espèr' qu'la payse bis. Viendra pour prier quelquefois

Adieu, Rose, adieu, du courage. A nous r'voir il n'faut plus songer, Car au régiment où j'm'engage On n'vous accord' pas de congé; V'là tout qui tourne... j'ny vois goutte! Ah!... c'est fini... j'sens que j'm'en vas! J'viens de r'cevoir ma feuill' de route. bis. Adieu, Rose, adieu, n'm'oubli' pas!

Vers le succès ou « l'Art de diriger un atelier ou un commerce avec succès dans les conditions diffi-ciles de l'heure présente ». Ouvrage élaboré par le directeur Bær, à Schaffhouse. Texte français par F. Heimann.

L'imprimerie Büchler et Cie, à Berne, a organisé un concours sur ce sujet d'actualité: «Comment l'artisan et le commerçant peuvent-ils, dans les conditions difficiles de l'heure présente, dévelop-per leur commerce de manière à pouvoir soutenir la concurrence ? »

la concurrence? »

La réponse à cette question forme un charmant volume dû à la plume de M. Bær, à Schaffhouse (fer prix) et précédé d'une préface de M. Genoud, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg. Ce volume vient à son heure. Ecrit tout d'abord pour les jeunes, dont il doit être le Vade mecum, il rendra de précieux services à beaucoup d'artisans, de commerçants et gens d'affaires. Son prix est modeste: broché fr. 1.20, relié en toile fr. 2, dans toutes les librairies.

COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Le grenadier d'Erfurt.

n homme d'esprit a posé ceci en axiome que, pour prendre toute sa saveur, toute sa portée, tout son prix, une remarque fine, un trait ingénieux, voire une plaisanterie bruyamment joyeuse, devait avoir au moins servi sept

On peut en dire autant des mots et répliques historiques dont un bon nombre, sinon la plupart, semblent avoir eu besoin d'êtres prononcés par plusieurs bouches avant de recevoir une attribution définitive.

Cette remarque nous venait à l'esprit en relisant, ces jours derniers, une des innombrables anecdotes napoléoniennes que l'on continue d'exhumer, pour se conformer à la mode.

Les deux empereurs, Napoléon et Alexandre. se trouvaient réunis à Erfurt. Un matin qu'ils étaient allés faire une promenade dans l'intérieur du parc, en rentrant au palais, Napoléon, qui avait passé familièrement son bras sous celui d'Alexandre, s'arrête devant le grenadier de sa garde qui, posé en faction au pied du grand escalier, leur présente les armes.

Napoléon regarde un moment le vieux soldat, en secouant la tête avec orgueil, et fait remarquer au tsar son visage balafré d'une cicatrice qui part du front et descend jusqu'au milieu de la joue.

- Que pensez-vous, mon frère, lui dit-il alors. de soldats qui survivent à de pareilles blessures?

- Et vous, mon frère, répond Alexandre, que pensez-vous des soldats qui les font ?

Mais alors une voix grave murmure:

- Ils sont morts ceux-là!

C'était le factionnaire qui avait articulé ces mots, sans rien perdre de son immobilité de bronze.

Cependant Alexandre, que la réplique avait un moment embarrassé, reprend la parole, et gracieusement:

- Mon frère, ici comme ailleurs, la victoire vous reste.

- Mon frère, c'est qu'ici comme ailleurs mes grenadiers ont donné, dit encore Napoléon.

Eh bien, la magnifique réponse du grenadier d'Erfurt, pour être reconnue à peu près comme authentique, n'en est probablement pas moins

Quelques années, en effet, auparavant, avait paru un recueil de petit récits dont Henri IV était le héros. Il contenait, entre autres, celui-ci :

On présentait un jour à Henri IV huit gentilshommes du Périgord, dont le visage était très marqué des coups qu'ils avaient reçus à son service.

- Je suis ravi de les voir, dit le prince; mais je verrais encore plus volontiers ceux qui les ont ainsi traités.

- Sire, ils sont morts! s'écrièrent à la fois les huit gentilshommes en lui montrant fièrement leurs épées.

On voit assez l'analogie des deux répliques. Mais ce qu'il y a de troublant c'est que les vaillants Périgourdins n'ont pas encore la priorité certaine de cette riposte héroïque.

Dans les Contes de d'Ouville, il y a un passage qui est à peu près ainsi libellé :

Un gentilhomme ayant besoin de deux hommes fort braves, pour une certaine affaire, celui à qui il en avait donné la charge lui amena deux hommes qui avaient le visage plein de taillades, pour témoigner qu'ils s'étaient trouvés en de bonnes occasions. Ce que voyant, celui qui les demandait dit:

- Amenez-moi ceux qui les ont ainsi traités ; ce sont ceux que je demande.

- On n'a garde, répondit l'un deux, de vous les amener ; car s'ils nous ont ainsi traités, nous les avons tués, nous!

Le comte de d'Ouville étant plus ancien que l'Henriana, c'est donc jusqu'à lui que doit remonter le mot en question, jusqu'à ce qu'un mieux informé lui découvre encore une origine plus reculée.

Cependant, vraisemblablement, il ne continuera pas moins d'être regarde comme acquis au grenadier d'Erfurt, car il a pris, avec lui, un relief, une allure épique encore plus grandiose.

Question tranchée. - Quelques amis étaient au café. Soudain, arrive un compagnon bien connu pour son indiscrétion et son habileté à se faire offrir ses consommations.

Sans façons, il prend place, se mêle à la conversation et se fait apporter un verre qu'il emplit au moyen du demi-litre commandé par les premiers occupants de la table.

Dites-moi, Messieurs, fait-il, peut-être pourrez-vous me renseigner. Nous nous demandions justement, il y a quelques instants, avec M. X. si l'on devait dire : « Donnez-nous ou apporteznous à boire »?

- Oh! bien pour vous, fait un des assistants, vous devez dire : « Menez-nous boire ! »

UN CURIEUX ARRÊTÉ

Une Municipalité d'une commune française, voisine de notre frontière, publiait l'arrêté que voici:

ART. 1. - Les cabaretiers qui donneront à boire le dimanche sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices de la messe qu'il est défendu d'y aller.

Art. 2. — Il est défendu de conduire le bétail sur les communes joignant la saison des avoines, avec des brebis, des chèvres ou autres, malgré qu'ils seraient conduits par des personnes raisonnables qui ne doivent pas être pâturées.

ART. 3. - Dimanche 24 août, à l'issue des vêpres, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des boucs du village en présence du maire qu'on devra racler proprement, assisté de deux membres du conseil municipal provenant des égoûts du village.

ART. 4. - Les habitants sont prévenus que lundi prochain, 25 avril, on échenillera deux personnes par maison, le curé excepté.

Les articles sus dits regardent tous les habitants des deux sexes qui devront être exécutés.

Défense! — Le propriétaire d'une charmante villa des bords du lac très contrarié d'avoir trouvé deux fois déjà, dans son verger, des cadavres qui y avaient été rejetés par le lac, fit placer en cet endroit contre le tronc d'un grand arbre, un écriteau portant ces mots :

« Défense de se noyer ici par imprudence ou par accident, sous peine de six francs d'amende!»

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 7 mai, matinée à 2 ½ h. et soirée à 8 ½ h. : Les Armaillis, légende dramatique en 3 actes, musique de Gustave Doret.
Mardi 9 mai, à 8 ½ h. : Tournée Hertz, Cyrano de Bergerac, pièce héroïque en 5 actes, en vers, d'Edmond Rostand.
Jeudi 41 mai, à 8 ½ h. : La Fille du Régiment, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti et Paillasse, drame lyrique en 2 actes, de Léoncavallo. Vendredi 42 mai, à 8 ½ h. : La Tosca, opéra en 3 actes, de MM. Illica et Giacosa, musique de G. Puccini.

Kursaal — Ce soir, samedi, et demain, dimanche, en matinée et soirée, *La Cocarde de Mimi Pinson*, le plus grand et le plus légitime succès de notre scène de Bel-Air. Ce sont les dernières représentations. Qu'on se hâte!

> Julien Monnet, éditeur responsable. Lausanne. - Imprimerie AMI FATIO & Cie.